

Historique du camp de Sainte Marthe



Camp militaire de Sainte-Marthe pour la concentration des Troupes pour le départ aux Colonies

1915-1990

Major (H) Alain TOMEÏ

Historique du



1915-1990.

Dès le début de la première guerre mondiale l'état major des armées s'enquiert de nouveaux terrains ou domaines à des fins militaires sur le territoire national.

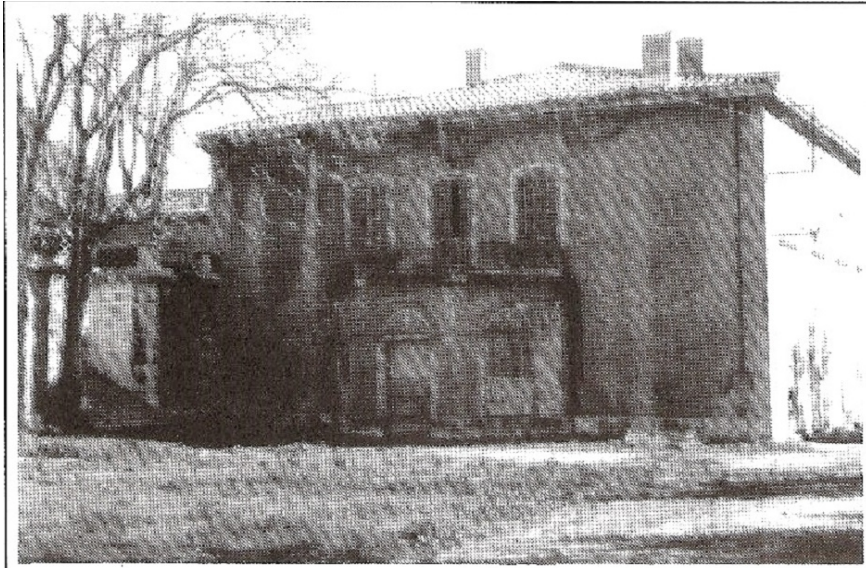
1915 : le camp de Sainte Marthe est acquis par ordre de réquisition du domaine à caractère viticole de « LA PIOCHE » (ou BOIS NOËL). Il comprend, surtout un beau bâtiment d'un étage, surnommé « le château » et de nombreuses dépendances. Les armées étant intéressées par sa situation géographique, sa proximité des ports, sa desserte ferroviaire et sa superficie de 23 hectares permettant un grand hébergement de troupe.



Des baraquements sont construits afin d'abriter les troupes en partance pour l'Orient ou le front nord-est.

Ainsi débute la mission de transit dévolue à ce camp.

Le château : (et ses dépendances).



Entrée principale et l'escalier monumental, sur la gauche, donnant accès à l'étage.
Ce château eut plusieurs fonction dont celle de P.C. du camp en 1941, puis repris par les allemands qui l'occupèrent jusqu'à la libération et dont certains y furent gardés prisonniers.



**Lager Ste Marthe Marseille, blick über das ganze lager.
(Camp 151 en 1945).**



**Camp de Ste Marthe en 1988. L'ancienne prison, où était détenu les
prisonniers allemands les plus récalcitrants. (X)**



Le château à gauche, en partie caché par le chenil, est prolongé de ses dépendances. L'ensemble du bâtiment sera détruit en 1988/89 et, à cet emplacement, sera construit le futur pôle restauration/loisirs. Seul subsistera ce « célèbre » escalier mais qui, pour autant, n'a jamais été restauré ni entretenu.

1922 : Une compagnie d'un bataillon colonial et une autre d'un bataillon Sénégalais s'installent dans le camp.

1934 : Après le départ des coloniaux s'installe le D.I.M. (**D**épôt des **I**solés **M**étropolitains). De nouveaux hangars et bâtiments en dur sont construits, certains sont datés de 1937, (ils seront détruits entre 1987 et 1988).

1944 : Suite au débarquement de Provence c'est le centre 106, en provenance de Naples qui sert de base aux troupes combattantes avant d'être relevé, après guerre, par le D.I.T.C. (**D**épôt des **I**solés des **T**roupes **C**oloniales).

Commence une nouvelle tranche de bâtiments dont un foyer/théâtre, une chapelle, un cinéma couvert et un autre en plein air, un mess, un hôtel « cadres », en réalité un bâtiment tout en longueur équipé de chambres individuelles et une piscine n'ayant rien à envier aux piscines civiles de l'époque.



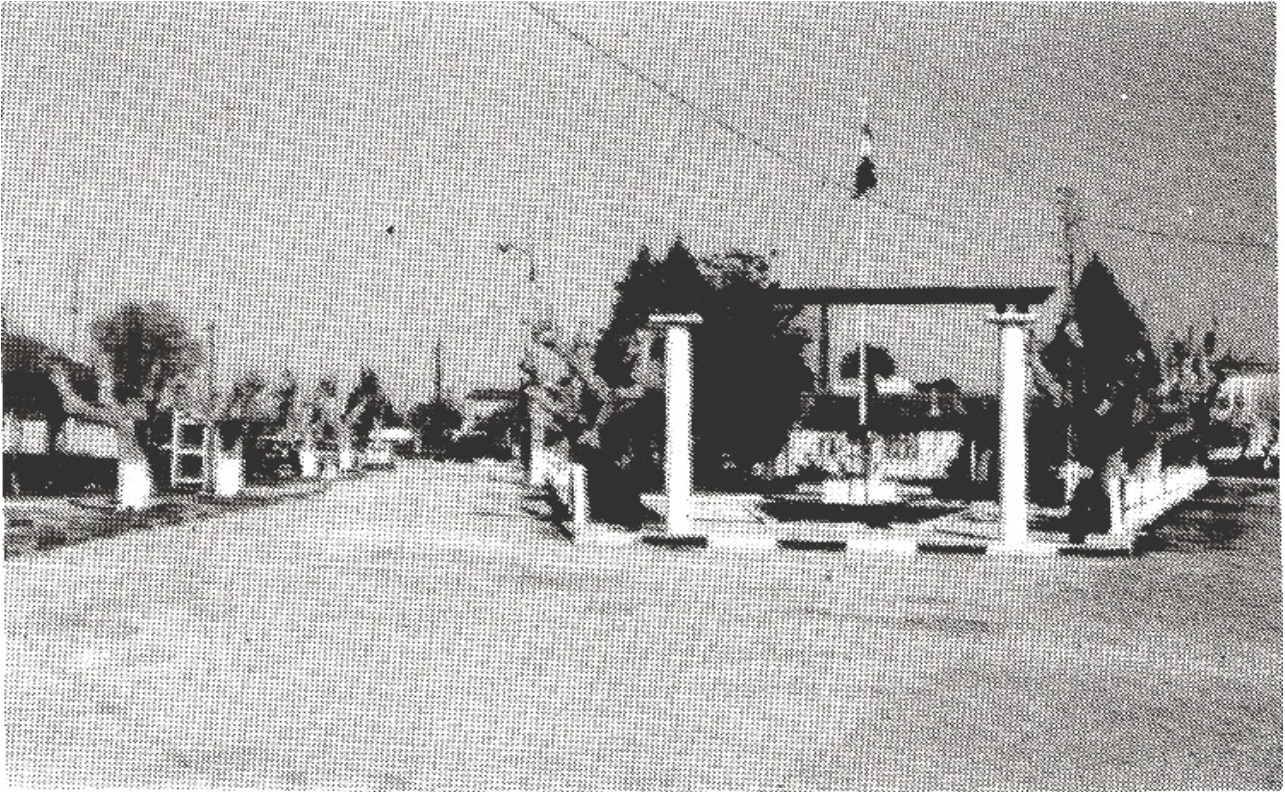
L'entrée principale (Sud) dans les années 50.



Le cinéma-théâtre et le foyer. Non visible sur la photo, la chapelle. Elle sera détruite comme les autres bâtiments, mais auparavant le Père RIVASSEAU aumônier de la garnison de Marseille ayant été muté à Carpiagne amena la petite cloche qui sera fixée en bout du bâtiment de la chapelle (Club des lieutenants sous la Commanderie), au dessus du bassin des poissons. La grosse cloche rejoindra la salle d'honneur du 53ème G.D. à Audéoud.



La piscine a été construite en 1951, dans le prolongement du château, en limite Est du camp, longeant le S.G.A.P. (Secrétariat Général pour l'Administration de la Police) chemin de Sainte Marthe et plus loin les usines Ricard dont l'égout, appelé « canal Ricard », traversait en grande partie le camp à ciel ouvert en véhiculant une eau non traitée et nauséabonde et qui contribuait à transmettre la leishmaniose aux chiens du chenil sans parler de la propagation des moustiques.



1962 : la guerre d'Algérie terminée, la mission de transit des personnels disparaît progressivement. Le camp regroupe des organismes travaillant au profit de la région.

A l'entrée du camp, séparant les deux routes principales « montante et descendante », une placette avec le mat des couleurs derrière lequel se trouve un bâtiment qui sert de P.C. au fil du temps à un élément de la gendarmerie nationale, au G.T. 524 (**G**roupement de **T**ransport) au G.R.E.T. 809 (**G**roupement **R**égional d'**E**xploitation des **T**ransmissions), au D.I.T. Sud (**D**étachement d'**I**nspection **T**echnique du **M**atériel de la 5^{ème} **R**égion **M**ilitaire) et en dernier au commandant d'armes du camp dépendant du 53^{ème} G.D. (**G**roupement **D**ivisionnaire) ayant son P.C. à la caserne AUDEOUD.

2 juillet 1979

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE LYON
ET 5^{ème} REGION

LYON, le 2 Juillet 1979

LE GOUVERNEUR

ORDRE du JOUR n° 21 -

Après une existence de trente quatre années, le 524^{ème} Groupe de Transport Lourd sera dissout le 31 Juillet 1979.

Créé à MARSEILLE le 1^{er} Janvier 1945 et toujours stationné dans la région du grand port méditerranéen depuis cette date (GEMENOS, Camp de GOULINS, Caserna Sainte-Martha), le groupe est donc une unité de tradition de la Provence.

Employé initialement au profit de la Base Militaire de Transit, il assure jusqu'à la fin des opérations d'Outre-Mer le transport du personnel et des matériels sur la façade méditerranéenne. Il est ensuite rattaché à la réserve ministérielle et mis à la disposition de la 7^{ème} Région Militaire dont il exécute la majeure partie des transports régionaux et locaux au profit des Ecoles, des Corps et des Services stationnés dans le sud-est de la FRANCE. A partir de 1976, il dépend de la 5^{ème} Région Militaire et fin 1977, une nouvelle dimension est donnée à ses activités puisqu'il participe à la mise en oeuvre des transports nationaux ordonnés par l'Etat-Major de l'Armée de Terre. Dans le même temps, son parc automobile est entièrement renouvelé. Le bilan des trois dernières années d'activités se chiffrant à près de 6 millions de kilomètres parcourus, mesure si besoin en était le travail accompli et l'efficacité du Corps.

Soucieux de la bonne exécution de ses missions de transport, le Groupe s'est également attaché à former un personnel de conduite expérimenté et sûr. C'est pourquoi, chaque année, plus de 500 jeunes appelés originaires de la Provence-Languedoc ayant servi au 524 quittent le service actif riches d'une expérience inégalable, jointe à une qualification professionnelle exemplaire.

Les contraintes de la réorganisation de l'Armée de Terre conduisent aujourd'hui à la dissolution de cette belle formation qui faisait honneur à son Arme et à la 5^{ème} Région Militaire.

Saluant une dernière fois son fanion vert et blanc marqué de la " Tour d'Epinal " en souvenir de son glorieux ancêtre le 124^{ème} Escadron, je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui ont oeuvré en son sein pour le travail réalisé, les résultats obtenus et la contribution apportée au renom de l'Armée.

J'innite tous ceux qui servent aujourd'hui encore au 524^{ème} Groupe de Transport Lourd à poursuivre leur mission avec la même foi et la même ardeur, sans regrets inutiles, toujours désireux de justifier la belle devise de leur Corps " SERVIR GAIEMENT ".

DIFFUSION GENERALE

+ Inspection du TRAIN - PARIS

Le Général de Corps d'Armée Guy LE BORGNE
Gouverneur Militaire de LYON
Commandant la 5^{ème} Région Militaire.



20 juillet 1979



Marseille, le 20 juillet 1979

524^e Groupe de Transport Lourd

Le Chef de Corps

ORDRE DU CORPS N° 40

Officiers, Sous-Officiers, Brigadiers, Conducteurs et
Personnels Civils du 524^e G.T.L.

Dans quelques jours, frappé par les mesures de réorganisation
de l'Armée de Terre, le 524 aura vécu.

Installé en Provence, depuis plus de trente années, de GEMENOS à
Sainte-Marthe, le Corps a acquis une renommée exceptionnelle qui
débordant le cadre régional, s'est étendue à tout l'hexagone,
de la Corse aux FFA.

Aujourd'hui donc, le 524 peut disparaître, fier de son oeuvre,
conscient d'avoir fait honneur à son Arme et d'être resté jusqu'au
bout fidèle à sa devise:

A vous tous, que j'ai eu tant de joie et de fierté à commander,
je tiens à exprimer toute ma gratitude pour le travail accompli
en commun et je vous souhaite bonne chance dans vos nouvelles
affectations.

Je salue une dernière fois notre Fanion.

Vive le 524^{ème} Groupe de Transport Lourd.

Le Lieutenant-Colonel J.Ph. MAUDIER

1979 : le 53ème G.D., dépositaire du drapeau du 72ème R.I.Ma., prend en compte le camp et y installe la 2ème C.S.T. (Compagnie de Soutien et de Transport).

Un élément du 505ème R.T. (**R**égiment du **T**rain) de VIENNE assure les transports dans la zone Sud et est logé dans des bâtiments à proximité de la limite Sud Ouest.



A gauche, le mat des couleurs du 505 avec ses bâtiments troupe. En face, en rez de chaussée, un bâtiment qui servit de prison aux allemands pendant un certain temps. Les murs intérieurs étaient couverts d'inscriptions, noms, prénoms, matricules, date et lieu de naissance, pour la plupart, date de début de détention et affectations pour certains et autres inscriptions que je n'ai pu traduire.

Stationne aussi, en limite Nord Est, un détachement du D.T.I.M. (**D**istrict de **T**ransit **I**nterarmées **M**éditerranée qui deviendra plus tard **B**.T.I.M. (**B** pour Base).

1987-1990 : L'appellation de « commandant d'armes » du camp change pour devenir « chef de détachement ».

Un demi hectare de la partie Ouest, en limite de camp, est cédé à la ville de Marseille afin d'élargir la rue Jean Queilleau qui le longe et aménager le futur rond point qui donnera accès à la nouvelle entrée du camp et l'ancienne entrée Sud sera condamnée. Dans le même temps un détachement du génie Légion s'installe avec ses engins spéciaux afin de commencer la démolition des hangars et bâtiments vétustes pour laisser place, progressivement, à de nouvelles constructions dont des installations techniques du dernier cri (l'ensemble de ces travaux durera jusqu'en 1992/93). Lors de ces démolitions, certains bâtiments recelaient encore des trésors cachés sous les planchers ou au dessus des plafonds.

Souvenirs d'Indochine ou d'Algérie tels qu'un F.M. 24/29 en état, des musettes TTA garnies époque Algérie, chaussures, ustensiles de campement, linge de corps et de sport, etc...

Donc, en cours de construction, il faut citer :

L'E.H. Établissement de l'**H**abillement en zone Sud.

L'E.S. Établissement des **S**ubsistances, comprenant, une boulangerie industrielle capable de fournir au quotidien du pain pour 8 000 personnes. Des magasins de vivres **O**utre **M**er, chais à vins, entrepôts en zone Sud.

L'E.C.R.S. Établissement **C**entral de **R**avitaillement **S**anitaire.

Poste de sécurité (qui remplacera celui de l'entrée Sud dont l'entrée sera murée) et facilitant l'accès à l'autoroute.

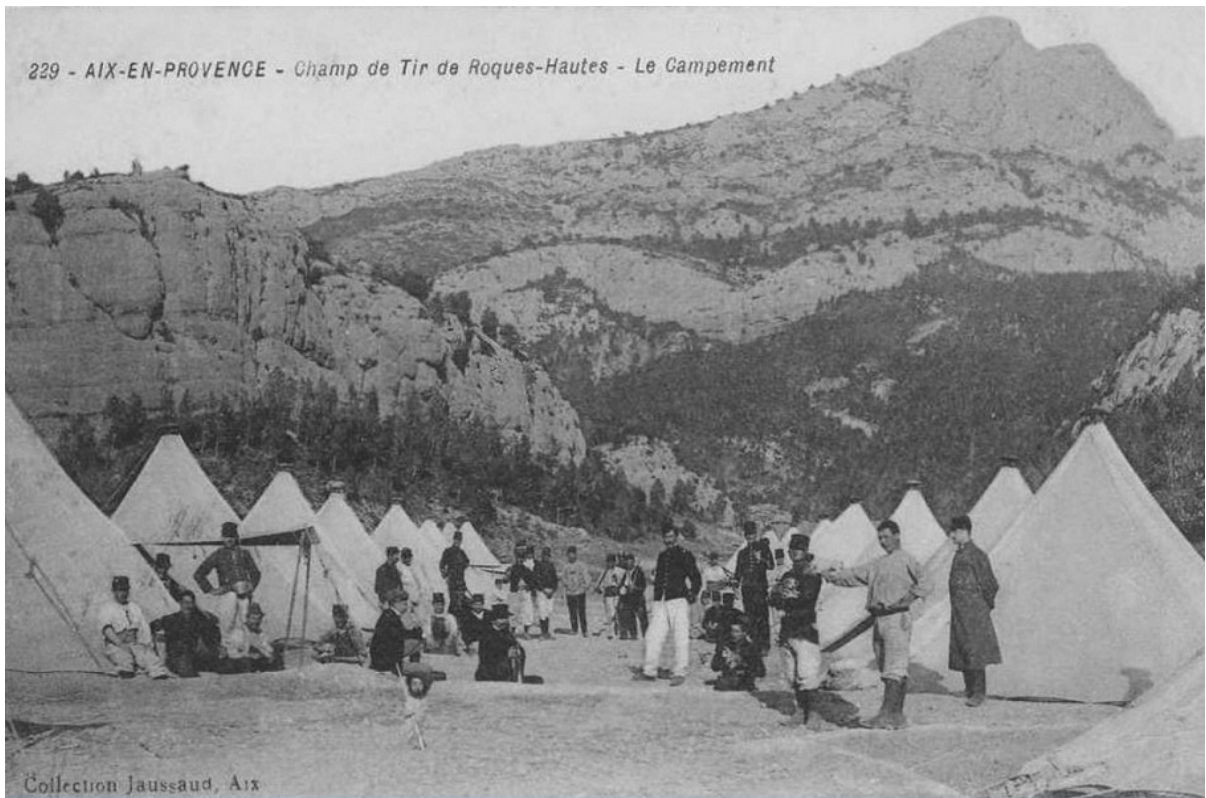
Bâtiments troupe et P.C. en zone Ouest. Chenil.

Bloc alimentation-loisirs (sur l'emplacement de l'ancien château).
Zone technique et parkings en zone Nord.

Alors que la 1ère C.S.T. du quartier Capitaine RENDU et la C.C.S. (Compagnie de Commandement et des Services) de la caserne Général AUDEOUD pratiquaient leurs séances de tir au C.T.A.I. (Centre de Tir aux Armes d'Infanterie) du camp de Carpiagne, la 2ème compagnie du camp de Sainte Marthe effectuait ses séances au champ de tir de Roques Hautes, au pied de la Sainte Victoire dont l'affectation était attribuée au L.M.A. (Lycée Militaire d'Aix en Provence). Ce champ de tir, en terrain libre, sans aucune clôture, longeait un chemin de randonnée et était tout proche d'un site d'œufs de dinosaures. Malgré la corne de brume, le drapeau rouge monté sur un mat et les nombreux panneaux d'avertissement (qu'il fallait remplacer régulièrement car étant les cibles privilégiées d'individus se disant chasseurs), il fallait être très vigilant car nombre de promeneurs n'en tenaient pas compte ou les ignoraient. L'incendie du 28 août 1989 mit un terme à son utilisation (et au stress permanent des directeurs de tir des différentes unités).



1988, séance de tir au F.S.A. MAS 49/56 et au P.M. MAT 49 au profit des candidats du 53ème G.D. au C.M. (Certificat Militaire) du 2ème degré.



Roques Hautes, près d'un siècle sépare ces deux vues.

En conclusion, la mission de transit et de soutien vers l'extérieur ne concernera plus :
les personnels,



Dépôt des Isolés
Métropolitains



Dépôt des Isolés
des Troupes Coloniales

mais les matériels.



524ème G.T.



Détachement
Sud de la
Dir.Mat. de la
5ème R.M.



53ème G.D.



505ème R.T.



D.T.I.M.
puis B.T.I.M.



E.C.R.S.

Major (H) Alain TOMEÏ
Responsable technique des matériels du camp.
Auto, ARM/Mu, NBC/I, OPT, TRANS.
Directeur de tir au champ de tir de Roques Hautes.
1986-1989

Sources :
Souvenirs personnels
Capitaine PACCIONI